

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Troisième session

Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Déclaration de M. Terence Sam Condor Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce et de l'industrie

1. Mon pays est le plus petit de cet hémisphère – et parmi les plus petits de la planète. Notre État formé de deux îles compte en tout 45 000 habitants et s'étend sur 118 miles carrés. Compte tenu des critères habituellement utilisés pour définir la pauvreté, nous ne sommes pas considérés comme un pays parmi les moins avancés, non pas parce que nous ne sommes pas au nombre de ces pays mais parce que les critères utilisés pour définir la pauvreté font abstraction de la réalité. En vérité, nous sommes à la fois pauvres et vulnérables et nous ne sommes qu'un exemple parmi les nombreux petits pays en voie de développement. Dans le langage de la boîte, nous serions classés dans la catégorie des poids plume. Néanmoins, à l'OMC et ici à Seattle, on attend de nous non seulement que nous nous mesurions aux poids lourds de la planète, mais que nous soyons fiers de cette attitude suicidaire puisqu'elle serait l'expression de notre "égalité".
2. On dit de l'OMC que c'est une organisation pilotée par ses Membres, conçue pour répondre aux besoins de tous les Membres. Cependant, les Accords de l'OMC n'ont servi qu'à marginaliser encore davantage de nombreux petits pays vulnérables. Les réexamens incorporés étaient censés permettre d'évaluer la mesure suivant laquelle ces accords avaient atteint leurs objectifs. Nous devons donc saisir l'occasion et apporter des améliorations qui corrigeront les déséquilibres existants. Nous ne sommes pas ici pour obtenir simplement des changements de pure forme (cela est bien au-dessus de nos moyens), mais pour obtenir que les petits États participent de manière constructive à l'économie mondiale en y étant intégrés.
3. Les déséquilibres dont j'ai parlé concernent entre autres:
 - a) l'obligation, pour les petits États, de mettre en œuvre les engagements concernant la libéralisation des échanges sans qu'il soit suffisamment tenu compte des contraintes qui pèsent sur eux (ressources humaines, technologie, infrastructure et moyens financiers). Il faut reconnaître que la libéralisation des échanges est source d'incertitude fiscale pour les petits États, où les droits d'importation représentent un pourcentage important des recettes publiques. Dans le cas de mon pays, ceux-ci représentent plus de 45 pour cent des recettes actuelles. Cette situation est aggravée par le fait que le coût du capital est élevé et que l'OMC et d'autres institutions internationales refusent de nous accorder un traitement spécial et différencié en invoquant le PNB par habitant;
 - b) la baisse du prix de nos produits d'exportation traditionnels et la disparition ou l'érosion d'arrangements préférentiels dont bénéficiaient des produits d'exportation importants sur les marchés des pays développés, alors que nous devons au même

moment ouvrir davantage nos marchés aux importations en provenance de ces pays; et

- c) le recours aux obstacles tarifaires et non tarifaires pour limiter l'accès aux marchés des produits agricoles non traditionnels.

4. Si des règles suffisamment adaptées aux petits pays ne sont pas incorporées dans les Accords de l'OMC, des petits États insulaires vulnérables comme Saint-Kitts-et-Nevis ne bénéficieront pas du processus de libéralisation commerciale. Il faut reconnaître que les petits pays qui disposent d'une base de ressources limitée, qui sont vulnérables et dont l'environnement est fragile se trouvent dans une position désavantageuse.

5. On doit accorder aux petits pays une place particulière. Sans cela, ils n'occuperont pas la moindre place: ils seront simplement exposés aux forces mondiales qui balayent tout devant elles. Dans la Déclaration officielle qui a été émise en octobre dernier à la suite de la Réunion des Ministres de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), réunion à laquelle participaient non seulement les petits pays, mais aussi les États-Unis, le Canada, le Mexique et le Brésil, on peut lire ce qui suit:

"Nous réitérons que dans l'instauration de la ZLEA nous tiendrons compte des différences dans les niveaux de développement et la taille des économies de notre hémisphère afin d'assurer la pleine participation des économies de petite taille et de relever leur niveau de développement. Nous reconnaissons qu'il y a des écarts importants dans le niveau de développement et la taille des économies dans notre hémisphère, et nous resterons conscients de ces écarts dans nos négociations en vue d'assurer le traitement dicté par ces écarts, afin de garantir la pleine participation de tous les membres à la construction de la ZLEA et aux bienfaits qu'elle procurera. À cette fin, nous demandons au comité des négociations commerciales de commencer immédiatement à examiner la façon dont ces écarts pourraient être traités durant les négociations, à la lumière de la façon dont ils sont traités dans d'autres instances, et de fournir une orientation continue aux groupes de négociation, et de nous faire rapport à notre prochaine réunion."

6. À l'heure même où je vous parle, nous sommes en train de ramasser les pots cassés à la suite du passage d'un gros ouragan. Il y a un peu plus de un an, l'ouragan George avait causé à l'économie de Saint-Kitts-et-Nevis des dégâts évalués à plusieurs centaines de millions de dollars. Après que nous eûmes réparé la plus grande partie de ces dégâts, nous avons été frappés par l'ouragan Lenny qui a gravement endommagé les habitations, les routes et l'infrastructure côtière. Une fois de plus, nous avons dû engager des dépenses pour remettre l'infrastructure en état en effectuant des travaux de réparation et de rénovation importants, ce qui pèse sur les ressources que nous pouvons consacrer aux investissements nécessaires pour le développement des exportations. Ainsi, Port Zante, installation et élément d'infrastructure importants dans le programme de développement économique, a dû être reconstruit deux fois au cours d'une période de 16 mois au coût de 100 millions de dollars. La vulnérabilité des petits États insulaires est telle qu'une catastrophe naturelle peut coûter à un pays l'équivalent d'une année de PIB.

7. Un régime de mesures spéciales et différencié devrait comprendre les éléments suivants: a) maintien des arrangements préférentiels; b) permettre aux pays développés et aux pays en développement plus avancés d'accorder le régime d'admission en franchise de droits, sur une base non réciproque, aux PMA et aux petits pays vulnérables; c) tenir compte des intérêts particuliers qu'ont les petits pays dans des accords comme ceux concernant les obstacles techniques au commerce, les mesures antidumping, les subventions et les sauvegardes; d) exiger des engagements moins contraignants de la part des petits pays, surtout en ce qui concerne les consolidations tarifaires, compte tenu des répercussions importantes sur les recettes; e) donner une plus grande latitude dans le cadre des périodes de transition pour la mise en œuvre des Accords de l'OMC, étant donné ce qu'il en coûte et le manque à gagner; f) une plus grande cohérence du processus, y compris par la suppression

du critère du PNB par habitant lorsqu'il s'agit de définir l'admissibilité des petits États insulaires vulnérables à des fonds assortis de conditions libérales, à des prêts concessionnels et à des aides financières; et g) accorder une assistance et une coopération techniques améliorées pour le renforcement des capacités.

8. Je crois que l'acceptation par l'OMC des mesures susmentionnées est essentielle pour faire une place aux petits pays dans le système commercial multilatéral et stopper leur marginalisation.

9. Le moment est mal choisi pour encombrer le programme de l'OMC avec de nouveaux thèmes. Les petits pays sont déjà aux prises avec des difficultés de mise en œuvre – processus coûteux et complexe – alors que l'on n'a pas encore répondu aux attentes qu'ils avaient à l'issue du Cycle d'Uruguay. Dans ces circonstances, il faut d'abord résoudre les difficultés auxquelles ils se heurtent actuellement. Les énergies et les efforts devraient être consacrés à un processus de réexamen, de réparation et de réforme. La dimension développement doit faire partie intégrante de toute négociation à venir.

10. On a déjà beaucoup parlé de la nécessité de disposer d'une représentation permanente à Genève. Nous convenons qu'une représentation permanente est essentielle pour mieux participer aux affaires de l'OMC, mais les obstacles nous semblent évidents. Les pays qui ne disposent pas de mission permanente sont tous des pays en développement, surtout des PMA et des petits pays. Nous aurions tous souhaité être à Genève pour participer au processus de négociation qui a précédé la Conférence de Seattle. Il est évident que beaucoup de choses ont été décidées avant Seattle et que les absents n'ont pas eu leur mot à dire dans ces décisions; ce qui se traduit par une iniquité immédiate et incorporée.

11. Le principal obstacle à l'ouverture d'une mission permanente est d'ordre financier. Les missions sont coûteuses à entretenir. Genève est chère. Il est difficile de faire un choix entre l'établissement d'une représentation permanente et l'obligation fondamentale de répondre aux besoins essentiels du peuple en matière d'alimentation, de soins de santé et de lutte contre la pauvreté, au moment où l'appartenance à l'OMC et la mise en œuvre des Accords de l'OMC semblent entraîner un manque à gagner pour bon nombre d'entre nous.

12. Je vous demande instamment d'être plus sensibles aux contraintes qui pèsent sur les petits pays et de leur accorder une plus grande marge de manœuvre. À cet égard, nous saluons les propositions comme celles visant à construire une "maison universelle" à Genève pour les pays dont l'économie est fragile et qui éprouvent des difficultés financières.

13. L'OMC ne peut encourager une participation pleine et entière tout en oubliant le dilemme avec lequel les petits États sont aux prises en ce qui concerne leur participation et leur inclusion.

14. Saint-Kitts-et-Nevis a choisi d'être membre de cet organe commercial mondial parce qu'il croit en un système commercial fondé sur des règles. J'estime que l'appartenance à l'OMC pourrait se traduire par des avantages et des bénéfices.

15. Les négociations qui s'annoncent nous donnent l'occasion de délaisser les beaux discours pour passer aux actes.
